



Messery, le 12/02/2026

COMMUNE DE MESSERY

## **Information aux riverains – Travaux du chemin des Champs d'Amot**

La commune de Messery informe les riverains du chemin des Champs d'Amot que des travaux de réfection de la voirie seront réalisés du **23 au 27 février**.

Durant cette période, la circulation sera maintenue uniquement pour les riverains, mais elle sera fortement perturbée en journée en raison de la présence des engins et des interventions successives sur la chaussée. Des restrictions ponctuelles et des temps d'attente sont à prévoir selon l'avancement du chantier.

La circulation sera par ailleurs interdite le jour de la mise en œuvre de l'enrobé. L'entreprise communiquera aux riverains la date de son intervention.

Par ailleurs, la circulation des camions et des véhicules de livraison ne sera pas autorisée pendant la durée des travaux. Les riverains sont invités à prendre leurs dispositions en conséquence.

La commune et l'entreprise mobilisée mettront tout en œuvre pour limiter la gêne occasionnée et assurer la bonne réalisation des travaux dans les délais annoncés.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération face à ces désagréments temporaires, nécessaires à l'amélioration et à la sécurisation de la voirie.

Le Maire,  
Serge BEL,



